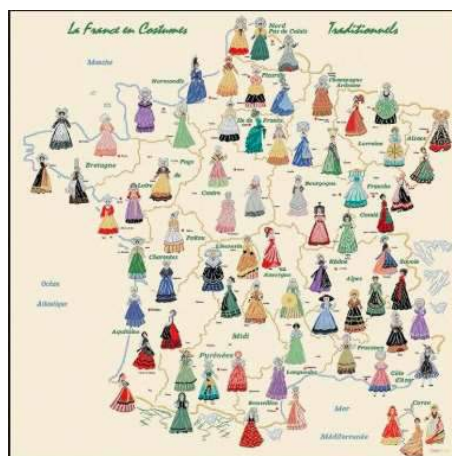




Championnats de France des clubs 2019

Le challenge des supporters portera sur les costumes régionaux de France



Les fiches d'inscriptions devront être envoyées par mail à tdf.csnpa@gmail.com et au club organisateur : csgcergy@gmail.com avant le 25 mars 2019



PAIEMENT : TARIF INDIVIDUEL 50€ / TARIF COUPLE 80€ avant le 31 mars 2019

par chèque à l'ordre du C.S.G. CERGY-PONTOISE

à envoyer à : Mme Brigitte GASPARD 33 avenue des Tamaris 60590 TRIE-CHATEAU

ou par Virement (en précisant le nom de votre club et le patineur) :

C.S.G. CERGY - IBAN : FR76 3000 3016 6300 0372 7809 649 - BIC : SOGEFRPP

- Les horaires de la compétition seront publiés sur le site de la CSNPA et sur le site du club www.cergy-patinage.com

Les feuilles des contenus de programme devront être saisies via le formulaire internet (accessible sur la page compétition du site CSNPA), au plus tard 1 semaine avant le début de la compétition.



Club des Sports de Glace de Cergy-Pontoise



**Club labellisé
COMPÉTITION**